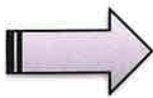




Epinal, le 11 juin 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion des membres du Comité syndical du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal Cœur des Vosges*, qui se tiendra le :



**Jeudi 22 juin 2023 à 18h00**  
**A l'auditorium de l'Arche Bernadette,**  
**située, 1, rue de Lorraine,**  
**88150 Thon les Vosges**

En cas d'empêchement de votre part, et dans un souci de gérer au mieux le quorum, **nous vous serions reconnaissants de nous faire part de votre présence par retour de mail, par courrier (ci-joint coupon-réponse) ou par téléphone** auprès du secrétariat du PETR dès que possible : [contact@pays-epinal.fr](mailto:contact@pays-epinal.fr) – 03.29.37.26.76.

Nous vous rappelons qu'un courrier d'invitation est transmis aux délégués suppléants de votre EPCI membre en leur précisant qu'ils seront éventuellement appelés à voter, dès lors que le nombre total des délégués titulaires présents de votre intercommunalité n'est pas atteint.

Vous souhaitant bonne réception de ce pli,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



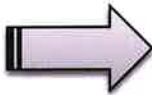
Yannick VILLEMEN



Epinal, le 11 juin 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion des membres du Comité syndical du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal Cœur des Vosges*, qui se tiendra le :



**Jeudi 22 juin 2023 à 18h00**  
**A l'auditorium de l'Arche Bernadette,**  
**située, 1, rue de Lorraine,**  
**88150 Thaon les Vosges**

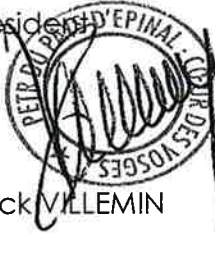
Pour rappel vous serez éventuellement appelé(e) à voter en cas de représentation d'un titulaire empêché de votre intercommunalité. Au regard des statuts actuels du PETR, un délégué suppléant n'étant pas affecté à un titulaire en particulier, la prise en compte des voix délibératives pour les suppléants présents tiendra compte de l'ordre d'arrivée de ceux-ci à la séance.

Par ailleurs, toujours dans un souci de gérer au mieux le quorum, **nous vous serions reconnaissants de nous faire part de votre présence par retour de mail ou par courrier (ci-joint coupon-réponse).**

Nous vous demandons également d'en informer le secrétariat du PETR dès que possible par mail ou par téléphone : [contact@pays-epinal.fr](mailto:contact@pays-epinal.fr) – 03.29.37.26.76.  
Vous souhaitant bonne réception de ce pli,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Yannick VILLEMIN